

adressé à l'archevêque de Rouen. Qu'est devenue cette Relation? Existe-t-elle encore? Nous n'en savons rien. Ce qui est certain, c'est que l'archevêque, mécontent de ce que les Jésuites n'avaient pas encore reconnu sa juridiction au Canada¹, et ne faisaient aucune mention de lui dans leurs *Relations*, en exprima quelque part son mécontentement. La supérieure de l'Hôtel-Dieu de Dieppe en écrivit à celle de Québec; et celle-ci de répondre:

"Je n'avais garde d'écrire une relation à Mgr l'archevêque. Vous savez que je n'ai point d'habitude pour cela; et de plus les occupations que nous avons pour la quantité de malades qu'il nous faut assister, l'infirmité assez grande où nous succombâmes toutes l'une après l'autre, à force de travail, les provisions qu'il fallait recevoir et visiter, la maison que nous faisions accommoder à notre usage,² tout cela ne nous donnait pas seulement le temps de penser si nous étions en Canada, et ce que nous y faisons. Cette année (1640), j'ai envoyé à Sa Grandeur un recueil de choses les plus particulières qui se soient passées en notre hôpital. Je ne pense pas néanmoins que cela le contente; car, à ce que je puis entendre, il désirerait la *Relation* de ce pays; mais elle n'est pas en ma disposition."

Voilà qui peint bien le caractère de cette femme: sa sagesse et son bon sens étaient à la hauteur de sa vertu. Elle entendait bien ne s'occuper que des affaires de son couvent et de son hôpital, et ne se croyait nullement chargée de conduire le pays, ou de raconter ce qui se passait en dehors du monastère.

Nous avons dit qu'à partir de 1650 il ne vint plus à l'Hôtel-Dieu de Québec aucune religieuse de France. Mais cette belle institution reste toujours en relation assidue de correspondance, de prières et d'amitié avec celle de Dieppe. La mère ne perd jamais de vue sa fille bien-aimée, elle s'intéresse à son sort, à ses œuvres, à ses progrès; la fille, également, demeure très attachée à sa mère, et ne perd pas de vue son berceau. Chaque année, il y a une circulaire qui part de la maison-mère, et va rendre compte à toutes les maisons de l'ordre des principaux événements, heureux ou malheureux, qui se sont passés dans la grande famille augustine. S'ils sont heureux, chacun s'en réjouit et en rend grâces au Seigneur: s'ils sont malheureux, on sympathise avec les affligés, on prie pour eux, on se montre même disposé à leur venir en aide dans la mesure du possible.

¹ Sur la juridiction de l'archevêque de Rouen au Canada, voir notre volume *La Mission du Canada avant Mgr. de Laval*, p. 101, 102, 144, ainsi que nos articles publiés en 1895 dans la *Revue Catholique de Normandie*.

² La maison des Cent-Associés, qui fut mise tout d'abord à la disposition des Hospitalières, grâce, sans doute, à l'influence de M. Guenet, père de la Mère Saint-Ignace.